KASMA DE KHEMIS EL KHECHNA INCENDIÉE ET ROUTE BARRÉE

Violence au sein du FLN

Le parti politique Front de libération nationale, FLN, va mal et c'est l'ordre public qui en pâtit. En effet, le siège de la Kasma de ce parti à Khemis El-Khechna, dans l'ouest de la wilaya de Boumerdès, a été incendié dans la nuit du dimanche 14 octobre. Il est clair que ce sont les militants, frustrés de ne pas figurer sur les listes électorales, qui seraient derrière cet acte.

Le lendemain, soit hier, plusieurs centaines de militants du même parti ont observé un sit-in devant la mouhafadha, implantée au chef-lieu de wilaya. N'ayant eu aucun vis-à-vis pour dire tout le mal qu'ils pensent de leurs responsables, les insurgés ont fini par fermer l'une des principales rues de Boumerdès.

Parmi les contestataires de ce lundi, on remarquait l'actuel P/APW de Boumerdès et membre du bureau de la mouhafadha, Djillali Boussaïdi, qui, d'ailleurs, a été pris de malaise et a été évacué vers l'hôpital de la ville. Ce dernier ne figure pas parmi les candidats aux prochaines élections.

Etaient présents également dans la foule, des membres du bureau de la Mouhafadha et des coordinateurs de Kasma. Ce sont les policiers dépêchés sur les lieux qui ont obligé ces manifestants à libérer la circulation.

Les contestataires ont, par ailleurs, accroché sur le mur du siège de leur parti des banderoles dont le contenu ne fait aucun doute sur tout le mal qu'ils pensent des responsables de leur parti. Selon les propos que nous avons entendus, les protestataires accusent clairement le mouhafedh Si Youcef Mokhtar, également sénateur, le député Djadi et le tête de liste APW aux prochaines élections, Ahmed Ziane Khodja, également ancien sénateur, d'avoir concocté des listes de candidats aux APC et à l'APW en y mettant des gens avec qui ils peuvent marchander des soutiens politiques aux prochaines élections sénatoriales pour faire passer Ziane Khodja, mais surtout l'engagement, une fois ces candidats élus, de leur accorder des privilèges

Photo : Samir Sid

comme l'affectation de logements, des lots de terrain ou des attributions de marchés de travaux et fournitures. «Sinon comment comprendre la présence dans les listes du FLN de gens qui ne font pas partie de nos effectifs, comme des élus locaux du MSP, de Ahd 54, toujours en exercice ou des militants du RND ?» s'interroge un contestataire venu de Bordj-Ménaïel.

Ce dernier poursuit son réquisitoire : «Vraiment, cette fois le FLN a dépassé toutes les bornes en présentant des candidats totalement incompétents. Certains candidats, notamment ceux issus de quelques grandes agglomérations de la wilaya, ont un passé très louche alors que nos compétences ont été marginalisées.» Appuyant les dires de son compagnon, Mohamed Cherifi, membre de la Mouhafadha, affirme qu'à l'instar de ses camarades contestataires, ils n'ont jamais été conviés, comme leur permettent les statuts du parti, à assister aux réunions de la commission locale de validation des candidatures.

D'autres militants, mal classés dans la liste APW conduite par l'ancien sénateur Ahmed Ziane Khodja, refuseraient de fournir une nouvelle fois leur dossier pour obliger l'administration à rejeter ladite liste.

Pour rappel, au dernier jour du délai de dépôt de candidatures, les dossiers du FLN ont été pris de force par des militants qui ont depuis pris la poudre d'escampette. L'administration a, rappelons-le, privilégié ce parti en se contentant de réceptionner une simple liste nominative mais non accompagnée de dossiers réglementaires des 56 candidats.

Abachi L.

Sauver des bêtes, l'autre mission de la Protection civile

On a souvent tendance à penser que l'unique mission de la Protection civile est de secourir et de sauver des vies humaines en cas de catastrophes ou d'accidents ou encore de lutter contre les incendies.

A la lumière de l'intervention menée par les éléments de cet organisme, il se révèle que d'autres missions leur sont dévolues.

En effet, hier, au milieu de l'après-midi, ces services ont reçu un appel au secours de la part d'un petit éleveur du lieudit domaine Guinbeaud, à 2 km à l'est d'Aïn Defla, non loin du rond-point qui mène vers Djelida.

Une vache venait de tomber dans un puits à sec d'une profondeur de 7 m.

Arrivés sur les lieux, les sapeurs-pompiers ont déployé toute une technique, utilisant des appareils de descente et de treuils pour extraire l'animal des profondeurs du puits.

A l'aide d'un harnais bien fixé, les agents ont ainsi pu sauver la vache qui s'en est tirée saine et sauve. Inutile de dire la joie du propriétaire quand on sait que le prix de l'animal tourne autour des 30 millions de centimes.

Cette opération n'est pas la première du genre puisque ces mêmes services ont pu sauver, au mois de mai dernier, des cigognes qui s'étaient empêtrées dans les éléments métalliques d'une antenne de téléphonie mobile placée sur le toit d'une bâtisse au centre-ville de Djelida.

Une opération qui avait été menée et pleinement réussie sous les regards des nombreux badauds qui n'ont pas manqué d'applaudir ces hommes au casque d'argent.

K. O.

AÏN DEFLA

Un réseau de trafic de sel de table démantelé

Depuis des années, la commercialisation du sel de table non iodé et destiné à la consommation est interdite mais cela n'a pas empêché des individus sans scrupules, qui se sont constitués en réseau, composé de six membres, agissant dans plusieurs wilayas, d'enfreindre la loi en se livrant à la mise sur le marché du sel brut conditionné.

Faisant ainsi fi des effets de ce sel non traité sur la santé du citoyen parce que ne contenant pas une certaine quantité d'iode indispensable au bon fonctionnement de l'organisme, ces individus ne tiennent compte que des dividendes que rapporte ce trafic.

L'opération de démantèlement de ce réseau a débuté ces jours derniers, à Aïn Defla, lorsque les éléments de la BMPJ du chef-lieu de wilaya ont procédé au contrôle d'un camion un «JA », qui se trouvait au niveau du marché hebdomadaire d'Aïn Defla, chargé de 162 sacs de grande contenance, remplis de sel non traité.

Les policiers ont, au cours de la vérification, découvert une non-concordance entre les dates portées sur la facture et celle apposée sur les sacs, en plus de l'absence du registre du commerce.

L'interpellation et l'audition du chauffeur, âgé de 49 ans, demeurant à Alger, et de son coéquipier, âgé de 45 ans, originaire de M'sila, au niveau du siège de la Sûreté d'Aïn Defla ont permis aux enquêteurs de découvrir que ce sel a été écoulé dans les marchés de plusieurs wilayas du pays.

En poussant leurs investigations, les policiers on pu connaître l'identité des autres membres du réseau, au nombre de quatre, âgés de 32 à 49 ans. Deux sont originaires de M'sila, le troisième d' El Oued, impliqués dans ce trafic à grande échelle, et le quatrième réside à Alger.

Poursuivant leur enquête et forts de la commission rogatoire délivrée par le parquet, les policiers se son rendus au domicile du principal accusé résidant à Alger où ils ont opéré une perquisition qui leur a permis de découvrir 716 grands sacs contenant des paquets de sels portant différentes étiquettes et différentes appellations. Les policiers ont, en plus, mis la main sur plusieurs faux documents ainsi que de faux bilans d'analyse du produit.

Après avoir entendu les six individus incriminés dans ce trafic, le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Defla a placé en détention provisoire cinq d'entre eux, le 6e aura à comparaître directement, avons-nous appris de source très crédible.

Les gros clients de ces trafiquants sont certains membres de la corporation des boulangers qui, eux aussi, ne s'embarrassant pas de scrupules, qui ont adopté sans vergogne, la devise «la fin justifie les moyens».

La finalité étant les bénéfices illicites.

Karim O.

TAWFIK

La première offre étudiants en exclusivité chez Mobilis

ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, a le plaisir d'annoncer le lancement de la première offre en Algérie destinée exclusivement aux étudiants et aux lycéens, intitulée «TAWFIK».

L'offre s'adapte parfaitement aux petites bourses et à l'esprit communautaire de cette tranche de clients, tout en offrant des avantages très attrayants :

- Des appels à 1 DA/30 sec. en intra-communauté.

- Tous rechargements de 500 DA et de 1 000 DA offrent systématiquement un bonus de 100% valable vers tous les réseaux.

- Un cadeau de bienvenue est offert avec des appels, des SMS, des MMS, de l'internet et des sonneries Naghmati.

- Le prix d'achat de cette Sim est de 100 DA avec 50 DA de crédit.

L'offre Etudiants propose également des packs optionnels. Pour seulement 20 DA, l'étudiant bénéficie, selon son choix, d'appels ou de SMS comme suit :

- 20 minutes valables vers Mobilis ou 05 minutes valables vers tous les réseaux ;

- 20 SMS valables vers Mobilis ou 10 SMS valables vers tous les réseaux.

Aussi, 10 méga en connexion internet sont offerts pour seulement 50 DA.

Pour bénéficier de cette offre, l'étudiant devra se présenter au niveau des 125 agences commerciales Mobilis, muni d'une pièce justifiant sa scolarité (certificat de scolarité, carte étudiant ou attestation d'inscription).

Pour le lancement de cette offre, Mobilis organisera des animations ventes à travers des universités sur tout le territoire national en présence de notre ambassadeur de la marque, notre champion olympique, Taoufik Makhloufi, qui dédicacera à l'occasion des cadeaux personnalisés, conçus à cette occasion.

Rendez-vous alors dans votre campus, pour une photo souvenir !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Mobilis au http://www.mobilis.dz